



**PROCES-VERBAL**  
de la  
**séance ordinaire du mardi 3 février 2009**

---

Présidence: Jean-Claude Bédert

Ouverture: 20h00

Appel: 39 membres présents, 11 membres excusés, 2 membres non excusés

| <b>Excusés</b>     |                      |
|--------------------|----------------------|
|                    | Franziska Douet      |
|                    | Loïc Haldimann       |
|                    | Fabien Jaquet        |
|                    | Claudine Jorand      |
|                    | Serge Martin         |
|                    | Julie Micello        |
|                    | Jürg Schmutz         |
|                    | Lucette Schmutz      |
|                    | Paul Veyrassat       |
|                    | Pascale Vollenweider |
|                    | Nicolas Walter       |
| <b>Non Excusés</b> |                      |
|                    | David Savelli        |
|                    | Arnaud Vanni         |

Le quorum est atteint: 75%

**Ordre du jour**

1. Procès-verbal de la séance du 16 décembre 2008.
2. Communications du Président.
3. Communications de la Municipalité.
4. Dépôt du Préavis municipal N° 51 – Création d'une association scolaire et parascolaire intercommunale de Rolle et environs, ci-après ASPAIRE. Désignation de la commission.
5. Dépôt du Préavis municipal N° 63 – Demande d'un crédit d'étude pour la rénovation et l'extension du Port Ouest de Rolle. Désignation de la commission.
6. Préavis N° 60-2008 – Demande d'un crédit d'étude pour la rénovation et la transformation de l'immeuble communal sis rue du Temple 2 – rapport de la commission.
7. Préavis N° 61-2008 – Demande d'un crédit de construction pour la réalisation de la 2<sup>e</sup> étape du collecteur d'eaux usées ainsi que des conduites d'eau potable et de gaz dans l'ouest rollois - rapport de la commission.
8. Divers et propositions individuelles.



La séance est ouverte à 20h05 par le Président qui souhaite la bienvenue aux personnes présentes; il débute par la projection de l'ordre du jour modifié, le préavis municipal N° 51- Création d'une association scolaire et parascolaire intercommunale de Rolle et environs, l'ASPAIRE -ayant été déposé entre temps. Ce nouvel ordre du jour est accepté par les conseillers.

### **1. Procès-verbal de la séance du 16 décembre 2008**

Le procès-verbal est accepté, tel que présenté, à l'unanimité.

### **2. Communications du Président**

Le Président lit les lettres de démission de deux conseillers, Mme Joséphine Byrne Garelli et M. Bernard Nicolier.

### **3. Communications de la Municipalité.**

Le municipal M. Jaquet tient à expliquer les raisons du retard du dépôt du préavis N° 51 relatif à l'ASPAIRE. Celui-ci a fait l'objet d'une très longue étude portant sur plusieurs années avec des communes partenaires, et également plusieurs mois de complément d'études pour parfaire certains aspects financiers. Il souligne qu'il est sensible et très important et rappelle qu'un tel préavis avait été presque présenté au conseil il y a quelques années. Trois municipaux travailleront de concert avec la commission chargée de l'étudier.

### **4. Dépôt du Préavis municipal N° 51 – Création d'une association scolaire et parascolaire intercommunale de Rolle et environs, ci-après ASPAIRE. Désignation de la commission.**

La commission se compose comme suit:

Présidente, Pascale Vollenweider; Rapporteur, Myriam Omenetto; Membres, Joëlle Piezin, Christian Hay, Pierre Hunziker, Nicolo Carmelo, Laurent Schatzmann.

### **5. Dépôt du Préavis municipal N° 63 – Demande d'un crédit d'étude pour la rénovation et l'extension du Port Ouest de Rolle. Désignation de la commission.**

Président, Jean-Noël Goël; Rapporteur, Philippe Rosset; Membres, Bertrand Peter, Pierre Aepli, Fabien Jaquet, Richard Lecoultré, Vanessa Monney.

### **6. Préavis N° 60-2008 – Demande d'un crédit d'étude pour la rénovation et la transformation de l'immeuble communal sis rue du Temple 2 – rapport de la commission.**

M. Lecoultré, rapporteur, lit les conclusions du rapport. Celui-ci n'étant pas amendé, on passe à la discussion sur le fond qui n'appelle aucune remarque.

La discussion close, on passe au vote sur le

**Préavis N° 60-2008 – Demande d'un crédit d'étude pour la rénovation et la transformation de l'immeuble communal sis rue du Temple 2.**



« En conclusion, la Commission, à l'unanimité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes:

***Le Conseil communal de Rolle***

- Vu le préavis N° 60-2008 de la Municipalité du 11 novembre 2008
- Entendu le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,
- Considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour,

***Décide***

1. D'octroyer à la Municipalité un crédit de Fr. 300'000.- pour le financement des études de rénovation et de modification du bâtiment.
2. D'autoriser la Municipalité à financer cette somme par la trésorerie ordinaire de la commune, à imputer sur le compte N°9123.12.
3. D'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense en cinq ans.

Le **Préavis N°60** est accepté à la majorité.

Ainsi délibéré en séance le 3 février 2009

**7. Préavis N° 61-2008 – Demande d'un crédit de construction pour la réalisation de la 2<sup>e</sup> étape du collecteur d'eaux usées ainsi que des conduites d'eau potable et de gaz dans l'ouest rollois - rapport de la commission.**

M. Hay lit les conclusions du rapport amendé du préavis puis la discussion est ouverte sur l'amendement qui a été préalablement lu par le Président: « La Commission note que la conclusion de la Municipalité ne tient pas compte de la subvention ECA attendue ni des participations des propriétaires; cette conclusion doit être amendée pour tenir compte de ces éléments ».

Suite à cette lecture, M. Zeugin précise que la Municipalité accepte l'amendement.

Personne ne demandant la parole, la discussion sur l'amendement est close et le vote qui suit montre que l'amendement est accepté à l'unanimité.

C'est ensuite à la discussion sur le fond d'être ouverte et aussitôt refermée.

On passe donc au vote sur le **Préavis N° 61 – Demande d'un crédit de construction pour la réalisation de la 2<sup>e</sup> étape du collecteur d'eaux usées ainsi que des conduites d'eau potable et de gaz dans l'ouest rollois.**

« En conclusion, la Commission vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, à l'unanimité de ses membres, de bien vouloir prendre les décisions suivantes:

***Le Conseil communal de Rolle***

- Vu le préavis N° 61-2008 amendé de la Municipalité du 11 novembre 2008
- Entendu le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet
- Considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour



1. Accorde à la Municipalité un crédit de construction de Fr. 1'058'000.- pour la réalisation de la 2<sup>e</sup> étape du collecteur d'eaux usées ainsi que des conduites d'eau potable et du gaz dans l'Ouest rollois.
2. Autorise la Municipalité à prélever cette somme sur les disponibilités de la bourse communale, sous déduction des participations des propriétaires et d'éventuelles subventions.
3. Autorise la Municipalité à amortir cette dépense sur une durée de 15 ans.

Le **Préavis N°61 amendé** est accepté à l'unanimité.

Ainsi délibéré en séance le 3 février 2009

## 8. Divers et propositions individuelles.

M. Bréchon, muni d'une clef USB, s'approche de l'ordinateur afin de projeter des extraits du site internet « Les Pépinières » à Rolle, et il s'arrête plus précisément sur les prix de location des appartements qu'il passe partiellement en revue, comme suit:

pour un appartement de 4 pièces ½ de 100 m<sup>2</sup>, Fr. 2'800.- sans les charges

pour un appartement de 3 pièces ½ de 82 m<sup>2</sup>, Fr. 2'400.- sans les charges (appartement cité par un architecte dans l'émission de télévision TTC).

A la route de l'Hôpital:

Pour un appartement de 4 pièces ½, 155 m<sup>2</sup>, Fr. 4'520.- sans les charges

Pour un appartement de 3 pièces ½, 90 m<sup>2</sup>, Fr. 2'850.- sans les charges

Il précise que cela est un petit rappel de la discussion du mois de novembre, suite au dépôt de son postulat. Le montant des loyers rollois est donc un problème pour les gens qui recherchent un appartement, et les postulats allant dans le sens de la création d'habitations à loyers modérés ne sont pas inutiles.

M. Nicolo confirme l'une de ses interventions relative à des montants de loyers trop élevés à Rolle lors d'un précédent conseil, et preuve est faite ce soir de ce qu'il avançait alors. Il revient en outre sur le postulat Charmillot pour lequel il avait été demandé à la Municipalité de donner réponse au 31 décembre 2008. Qu'en est-il du traitement de ce postulat qui allait dans le sens d'une construction d'habitations à loyers modérés sur la parcelle du Maupas?

M. Roland lui répond qu'en fonction des délais légaux, le délai est avril 2009.

M. Schatzmann éprouve le besoin de faire part au conseil de la consternation qu'il a ressentie lorsqu'il s'est rendu au lieu-dit « Les petits Sapins » le lendemain du dernier Conseil. Reconnaisant qu'il n'est pas spécialiste des arbres, il lui a tout de même paru évident au premier coup d'œil que trois des arbres abattus sans pitié ne portaient aucune trace visible de maladie. Les billots de bois, qui peuvent encore être examinés actuellement près de la fontaine, laissent plus que songeur. Voyant cela, il n'a pu s'empêcher de penser à un mauvais remake de « Massacre à la tronçonneuse »... Ce lieu cher au cœur de nombreux Rollois est désormais défiguré et M. Schatzmann demande s'il ne serait pas temps d'avoir une réelle politique de gestion des espaces verts, un concept cohérent de l'entretien des arbres ainsi qu'un vrai suivi dans ce domaine, faute de quoi nous continuerons à amputer plus que nécessaire.

Mme Omenetto rajoute que la place des « Petits Sapins » était la dernière place à Rolle où les enfants pouvaient jouer à l'ombre.

M. Roland précise qu'à Noël cette coupe avait été annoncée et qu'un reboisement est prévu.



M. Théodore revient sur le sujet du postulat déposé par lui-même et Mme Pouget au sujet de la mobilité douce. Il a pu constater à ce jour que l'un des points a été traité, à savoir celui de l'éclairage dans le préavis municipal N° 57. Par contre, il n'a toujours pas pu constater le traitement du point de la mobilité douce, et il aimerait savoir quelles sont les réalisations en cours ou prévues, et selon quel calendrier.

Mme Tecon lui répond que de nombreux projets sont en cours et qu'elle a besoin encore d'un peu de temps pour se pencher plus précisément sur sa demande.

M. Nicolo demande à M. Roland s'il est vrai que des containers, ou des portacabines, vont être installés au Martinet dans le cadre de la rentrée scolaire.

M. Roland répond que la Municipalité est en train de plancher sur la possibilité de rajouter des portacabines lors de la rentrée scolaire 2009-2010.

M. Nicolo poursuit en demandant si contact a été pris avec un architecte de la DGEO pour l'agrandissement du Martinet et quand un projet digne de ce nom pourra être sous toit.

M. Roland complète en précisant qu'un architecte sera reçu à l'occasion d'un rendez-vous, une à deux semaines après ce conseil. Plus d'informations pourront donc être communiquées lors du prochain conseil.

M. Radoszycki signale que lors de la construction de « Rodéo » certains propriétaires riverains de la route avaient tardé à s'acquitter de leurs charges et indemnités, et il aimerait savoir à présent si la Municipalité a pu toucher ce qui était dû.

M. Zeugin explique qu'un système d'acomptes avait été mis en place pour encaisser ces charges foncières et qu'à présent le décompte final est en cours. Il y avait un seul propriétaire qui ne s'était pas acquitté de l'acompte, suite à un problème notarial relatif à sa parcelle. Cette même parcelle étant à nouveau en vente, contact a été pris avec le notaire en charge de son instrumentation pour que la charge foncière soit touchée lors de l'achat effectif, ce qui devrait intervenir prochainement. A ce moment-là, tous les acomptes seront payés.

M. Hay entame le sujet des promotions qui étaient, semble-t-il, désastreuses lors des dernières années. Pour que 2009 soit l'an du renouveau, des initiatives spontanées se sont créées et il aimerait encourager les personnes concernées, ainsi que la Municipalité, à aller dans ce sens afin que les enfants aient une fête digne de ce nom.

M. Jaquet rejoint M. Hay sur cette question des promotions, telle celle de 2008 qui fut d'une grande tristesse, sous la pluie. Il annonce qu'il a pris rendez-vous au mois de février avec certaines maîtresses qui désirent redresser la situation. La fête de 2009 a donc toutes les chances d'être magnifique, ainsi que celles des années suivantes. Dans la bibliothèque historique, il a trouvé un document assez remarquable relatif à une fête des promotions qui avait eu lieu dans l'optimisme et la joie, sachant qu'elle se déroulait en 1942, en pleine guerre. Si la fête était belle en temps de guerre, elle peut l'être également en temps de paix.

M. Deruaz intervient ensuite dans un but écologique, car il a remarqué ce soir que les personnes présentes ayant la chance de pouvoir se désaltérer, le font dans des gobelets en plastique. Ces derniers ne pourraient-ils pas être respectueux de l'environnement et montrer l'exemple en utilisant des verres en verre! De plus, ne serait-il pas opportun d'apporter quelques carafes de l'eau de nos canalisations plutôt que des bouteilles!

|                                                                                   |                                                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
|  | Conseil Communal de Rolle – législature 2006 – 2011 |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|

M. Zeugin rappelle que depuis environ 6 mois le plastique est récupéré et qu'il est vrai que l'eau gazeuse est du luxe; pourquoi donc ne pas boire de l'eau plate...

Le Président lève la séance et donne rendez-vous aux conseillers le 10 mars 2009.

La séance est alors levée à 20h38.

Au nom du Conseil communal

Jean-Claude BEDERT  
Président

Violaine CHERPILLOD  
Secrétaire